

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 455

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 191214

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les actions en faveur des personnes âgées pour bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/11/2019

Compte rendu affiché le : 10/12/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

Absents-Excusés :

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

Absents :

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

Politique : *Veiller sur nos aînés*

Délibération n° : 455

Commission : Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 191214

Direction en charge : Social, santé publique et lutte contre les discriminations

Objet : Soutenir les actions en faveur des personnes âgées pour bien vivre ensemble dans la cité quels que soient les âges - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne soutient les actions que mènent diverses associations et clubs auprès des personnes âgées dans le but d'agir face à l'isolement, la maladie et la vieillesse et de favoriser les liens de solidarité par des activités festives, culturelles et sportives.

□ **Motivation et Opportunité :**

Afin d'encourager leurs initiatives qui revêtent un intérêt communal incontestable, la Ville de Saint-Etienne participe au financement de ces associations en leur octroyant des subventions de fonctionnement et de projet.

Il est aussi versé, une subvention spécifique «festivités au profit des seniors», aux associations du troisième âge et aux résidences privées de personnes âgées qui organisent une fois dans l'année des festivités au profit de nos aînés. Elle est fixée à 12 euros par adhérent domicilié à Saint Etienne

□ **Contenu :**

Sont concernées, les associations suivantes :

1 - Fonctionnement :

Nom	Subvention versée en 2018	Subvention 2019 proposée
Les petits frères des pauvres	0 €	1 000,00 €
TOTAL	0 €	1 000,00 €

2 - Repas festifs seniors stéphanois :

Nom	Subvention 2019 proposée
Centre de soins prévention animation de Valbenoite	240,00 €
Les jardins d'Arcadie	1 092,00 €
Collectif vivre ensemble à Montreynaud	708,00 €
Rencontre	300,00 €
Union Nationale Indépendant Retraités du Commerce (UNIRC)	516,00 €
Clubs des anciens de Rochetaillée	1 116,00 €
TOTAL	3 972,00 €

3 - Projets :

Nom	Intitulé du projet	Subvention 2019 proposée
Unis cité	Projet intergénérationnel	2 000,00 €
TOTAL		2 000,00 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

Point Financier :

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 6 972,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	6 972,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 6 972,00 €

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Siham LABICH